

SECTION 1 - IDENTIFICATION

Identificateur du produit: DÉSODO NUAGE

Code du produit:

Usage du produit/Description: Désodorisant Nom chimique: Mélange

Identificateur du fournisseur: SAVONS EVY

3460 39e Avenue Montréal, QC H1A 3V1 514-642-9920

CANUTEC 613-996-6666 Numéro de téléphone d'urgence:

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification	Liquide inflammable 2
	Toxicité aiguë - orale 4
	Irritation cutanée 2
	Irritation oculaire 2B

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Irritation des

voies respiratoires 3

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Effets

	narcotiques 3	narcotiques 3			
	Toxicité pour	Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique 1			
Mention d'avertissement	DANGER				
Mention de danger	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.			
_	H302	Nocif en cas d'ingestion.			
	H315	Provoque une irritation cutanée.			
	H320	Provoque une irritation des yeux.			
	H335	Peut irriter les voies respiratoires.			
	H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.			
	H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.			
Conseil de prudence -	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaud			
prévention		flammes nues et de toute autre source d'ignition			

s chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de

réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P242

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P243 Porter des gants de protection /des vêtements de protection/un P280

équipement de protection des yeux/du visage.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / P260

aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Conseil de prudence - réponse P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement

tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. En cas d'incendie: Utiliser CO2 ou poudre chimique pour l'extinction. P370+P378

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE P301+P310

ANTIPOISON/un médecin.

P330 Rincer la bouche.

P321 Traitement spécifique: Voir section 4.

En cas d'irritation cutanée: demander un avis médical/Consulter un P332+P313

médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à



		rincer.
	P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
	P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
	P308+P313	EN CAS d'exposition prouvées ou suspectée: Demander un avis
		médical/Consulter un médecin.
Conseil de prudence - stockage	P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
	P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P405	Garder sous clef.
Conseil de prudence -	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales,
élimination		provinciales et fédérales.

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS				
Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)		
Alcool éthylique	64-17-5	60 – 80 *		
Alcool méthylique	67-56-1	7 – 13 *		
Fragrance	Mélange	5 – 10 *		
Alcools C12-C15 éthoxylés	68131-39-5	1 – 5 *		

^{*}DÉCLARATION SECRET INDUSTRIEL : La concentration exacte de la composition a été retenue comme secret industriel.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Inhalation:

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact cutané:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contact oculaire:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.

Ingestion:

NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Note au médecin:

Ce produit contient du méthanol, une substance toxique ayant des effets graves sur la vision, pouvant causer la cécité ainsi que la mort. Cependant, ce produit contient égalent l'antidote reconnue, l'éthanol. Éviter l'administration de médicaments dépresseurs ou l'administration excessive de fluides.

SECTION 5 - MESURES EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés: Utiliser CO2 ou poudre chimique pour l'extinction.

Agents extincteurs inappropriés : Un jet d'eau direct peut disperser le produit et étendre l'incendie.

Produits combustion dangereux : Oxydes de carbone, oxydes d'azote, fumée âcre.

Équipement de protection : Équipement de lutte contre les incendies incluant un appareil respiratoire autonome

approuvé NIOSH.

Précautions spéciales: Retenir les eaux d'écoulement. Éviter l'infiltration dans les égouts ou dans les cours

d'eau. Utiliser de l'eau vaporisée pour refroidir les contenants. Ce produit émet des vapeurs qui peuvent voyager ou être transportées par des courants d'air et qui peuvent s'enflammer au contact de sources d'ignition situées à distance du point d'origine.



SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle:

Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.

Intervention en cas de déversement/nettoyage:

Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

Précautions environnementales:

Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Procédures de manutention sécuritaire:

Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Maintenir le récipient fermé s'il n'est pas en utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Observer de bonnes pratiques d'hygiène avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit ou à proximité. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Exigences en matière de stockage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des produits incompatibles. Garder les récipients fermés.

Matières incompatibles :

Agents oxydants, acides, alcalins.

	^		
CECTION Q	CONTROL EC DE L	PEVDACITION ET DDAT	ECTION INDIVIDUELLE
304.11111 0 -		PARTISITION REFERENCE	

Limites d'exposition :			
Ingrédients	CAS	Source	Valeur
Alcool éthylique	64-17-5	CNESST	VEMP 1000 ppm (1880 mg/m3)
		CNESST	DIVS 3300 ppm
Alcool méthylique	67-56-1	CSST	VEMP 200 ppm (262 mg/m3)
		CSST	VECD 250 ppm (328 mg/m3)
		NIOSH	VEMP 200 ppm (260 mg/m3)
		NIOSH	VECD 250 ppm (325 mg/m3)
		NIOSH	DIVS 6000 ppm
		OSHA	VEMP 200 ppm (260 mg/m3)
Fragrance	Mélange		Aucune limite établie.
Alcools C12-C15 éthoxylés	68131-39-5		Aucune limite établie.

Mesures d'ingénierie:

Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants inférieures aux limites d'exposition.

Protection des voies respiratoires:

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

Vêtement et équipement de protection:

Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Commentaires sur l'hygiène générale :

Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.



SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence: Liquide transparent, incolore

Odeur: Douce

Seuil de l'odeur: Non disponible

pH tel quel 7-9

Point de fusion:Non disponiblePoint initial ébullition:Non disponible

Point d'éclair: 12°C

Taux évaporation (acétate de butyle = 1): Non disponible

Inflammabilité: Liquide et vapeurs très inflammables

LIE:

Non disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau):
Non disponible
Non disponible
Non disponible
Non disponible
Non disponible
Volatiles:
Non disponible
Volatiles:
Viscosité:

Volatiles:
Viscosité:

Non disponible
Non disponible
Volatiles:
Non disponible

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.

Polymérisation: Non.

Conditions à éviter : Utilisation avec matières incompatibles, chaleur excessive, sources d'ignition.

Matières à éviter : Agents oxydants, acides, alcalins.

Produits de décomposition Oxydes de carbone, oxydes d'azote.

dangereux:

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Données

toxicologiques:

Ingrédients dangereux	No. CAS	%	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ (espèce)		
Alcool éthylique	64-17-5	60 - 80	7060 mg/kg (oral, rat)	31623 ppm, 4h, rat		
			20000 mg/kg (cutané, lapin)			
Alcool méthylique	67-56-1	7 – 13	6200 mg/kg, oral, rat	64000 ppm, 4h, rat		
			15800 mg/kg, cutané, lapin			
Fragrance	Mélange	5 – 10	Aucune donnée.	Aucune donnée.		
Alcools C12-C15 éthoxylés	68131-39-5	1 – 5	1650 – 2000 mg/kg (oral, rat)	Aucune donnée.		
			>2000 mg/kg (cutané, lapin)			

Voie d'administration Inhalation, cutané, oculaire, ingestion.

Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :

Inhalation: Provoque une irritation des voies respiratoires. Peut causer des effets narcotiques à

haute concentration. Les vapeurs peuvent causer des étourdissements ou la suffocation. La toxicité systémique et une acidose peuvent se produire. Les stades avancés peuvent conduire à une insuffisance respiratoire, l'insuffisance rénale, le

coma et la mort.

Peau: Toxique en cas d'absorption en grande quantité par la peau.

Yeux: Provoque une irritation des yeux. Peut entraîner une sensibilisation douloureuse à la

lumière. Peut causer une forme de conjonctivite chimique et causer des dommages à

la cornée.

Ingestion: Peut causer une irritation gastro-intestinale accompagnée de nausées, vomissement et

diarrhée. La toxicité systémique et une acidose peuvent se produire. Les stades avancés peuvent conduire à une insuffisance respiratoire, l'insuffisance rénale, le

coma et la mort. L'ingestion peut causer la cécité.

Effets de l'exposition de longue durée (chronique) :

Inhalation: Aucune donnée.





Peau: Peut provoquer une dermatite de dégraissage de la peau par contact prolongé ou

répété.

Yeux: Aucune donnée.

Ingestion: L'exposition répétée par vie oral à long terme à l'éthanol peut entraîner le

développement de lésion hépatique progressive accompagnée d'une fibrose.

L'ingestion répétée d'éthanol par des femmes enceintes affecte le développement du système nerveux central du fœtus et de la progression du syndrome d'alcoolisme

fœtal.

Cancérogénicité (CIRC) : Non classé pour cette application.

Tératogénicité: Tératogène chez les animaux.

Mutagénicité: Aucune donnée. Organe cible: Aucune donnée.

Conditions aggravées par l'exposition : Une exposition répétée à l'éthanol peut aggraver une précédente maladie du foie. Un

contact cutané peut aggraver une dermatite.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES					
Ingrédients dangereux	No. CAS	%	Valeur	Espèce	
Alcool éthylique	64-17-5	60 – 80	CL50 >10000 mg/L, 96h CL50 >13400 mg/L, 96h NOEC 1000 mg/L, 96h	Oncorhynchus mykiss Pimephales promelas Chlorella vulgaris	
Alcool méthylique	67-56-1	7 – 13	CL50 13200 mg/L, CL50 28100 mg/L, 96h CL50 15400 mg/L, 96h CE50 24500 mg/L, 48h CE50 7.1 mg/L, 48h	Oncorhynchus mykiss Pimephales promelas Lepomis macrochirus Daphnia magna Selenastrum capricornutum	
Fragrance	Mélange	5 – 10	Aucune donnée.	Aucune donnée.	
Alcools C12-C15 éthoxylés	68131-39-5	1 – 5	CE50 10 – 100 mg/L, 72h CE50 5 – 10 mg/L, 48h CL50 5 – 10 mg/L, 96h	Algue Daphnia Poisson	
Persistance et biodégr Potentiel bioaccumula		Non dispo	onible		
Mobilité dans le sol:			onible		

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Conditions d'entreposage et Entreposer les matières pour élimination et les emballages contaminés tel qu'indiqué à la section

Non disponible

de manutention des déchets : 7 Manutention et entreposage.

Méthodes d'élimination : L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux,

provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT						
Numéro ONU	Désignation officielle	Classe	Groupe emballage	Placard		
UN1993	LIQUIDE INFLAMMALBE N.S.A. (Éthanol, Méthanol)	3	II			
Quantité limitée	1 L			\Diamond		
Point d'éclair	12°C					

Précautions Tenir éloigné des sources d'ignition.

spéciales:

Dangers Aucun

environnementaux:

Autres effets nocifs:





SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignements sur la loi canadienne Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances

de la protection de l'environnement (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

(LCPE):

Autres: Les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste TSCA ou en sont exempts.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Préparée par: Laboratoire Campeau Inc.

61 rue Des Menuisiers, Local 106 Sainte Anne Des Plaines, Qc, J0N1H0

Numéro de téléphone: (514) 642-6669 **Date :** 20 juillet 2018

Version: 1.0

Abréviations:

ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA American Industrial Hygiene Association

CAS Chemical Abstract Service

CL / LC Concentration létale /Lethal concentration

DL / LD Dose létale / Lethal dose

IARC International Agency for Research on Cancer
LES Liste extérieure des substances (NDSL)
LIS Liste intérieure des substances (DSL)

NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health

NTP National Toxicology Program (U.S.A.)

OSHA Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)

PEL Permissible ExposureLimit

SIMDUT Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

STEL Short-term Exposure Limit
TLV Threshold Limit Value
TSCA Toxic Substances Control Act
TWA Time Weighted Average

USEPA United States Environmental Protection Agency
WHMIS Workplace Hazardous Materials Information System

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Les Distributions CNET ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.